

Orange-Israël impliquée dans l'occupation et la colonisation

Orange-Israël a soutenu les massacres israéliens à Gaza

France Télécom Orange : Stop au partenariat avec la société israélienne Partner-Orange Israël !

**Stop à l'impunité ! Mettons Orange sous pression !
Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS) !**



La firme Orange-Israël/Partner Communications est directement impliquée par ses activités dans l'occupation et la colonisation des Territoires palestiniens et syriens occupés.

Orange-Israël a également apporté son soutien à une unité militaire israélienne combattant à Gaza dans des zones où ont été commis des massacres de centaines de civils et où des milliers de maisons ont été détruites.

Les liaisons dangereuses d'Orange et de son actionnaire l'État français dans les colonies israéliennes !

Partner est une société israélienne de téléphonie qui **participe directement aux activités illégales de colonisation dans les Territoires palestiniens occupés**, en Cisjordanie, et dans Territoires syriens occupés du Golan :

- elle dispose de 176 antennes et relais sur des terres confisquées par l'armée israélienne et les colons
- avec les autres opérateurs israéliens, elle profite de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie, limitant ainsi leur accès au marché local
- elle conserve à son profit des taxes et autres montants dus aux palestiniens
- elle est présente avec ses boutiques dans les colonies israéliennes
- elle assure avec son réseau le service aux colons et à l'armée d'occupation israélienne.

Par son activité, **Partner viole le droit international et les Conventions de Genève**. Or, c'est avec cet opérateur de téléphonie que France Télécom - **Orange** a signé en 2011 un accord de **partenariat** portant sur l'usage de la marque Orange, l'aide technique et l'achat groupé de matériels avec des économies d'échelle importantes.

Crimes de guerre et responsabilité d'entreprise d'Orange

En concluant ce partenariat, **France Télécom permet le développement économique des colonies** d'occupation et conforte ainsi la **colonisation** israélienne, qui est illégale et relève du **crime de guerre** au regard du droit international.

En outre, **Partner-Orange Israël** a fourni un **soutien matériel et moral direct aux soldats israéliens** participant en 2014 à l'assaut meurtrier **contre Gaza**. L'offensive israélienne a causé **la mort de plus de 2 200 Palestiniens, dont 81 % de civils** (chiffres de l'ONU), **578 enfants**, plus de **11 000 blessés**. L'entreprise a aussi parrainé 2 unités militaires israéliennes pendant plusieurs années, preuve d'une profonde complicité avec l'occupation militaire israélienne et avec les violations des droits humains.

Orange met en avant son programme mondial de « responsabilité sociale d'entreprise ». La compagnie affirme : « *notre engagement d'entreprise citoyenne donne le même sens à toutes nos activités : faire du numérique un accélérateur de progrès pour la société et pour chacun* ».

Cependant, Orange a un partenariat économique avec **Partner-Orange Israël**, or celle-ci accélère avant tout la destruction de la société palestinienne dans les Territoires palestiniens et soutient l'armée israélienne lorsqu'elle commet des crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Gaza.

Les entreprises impliquées dans la colonisation prospèrent sur les fondements d'un crime de guerre et mettent en avant une image éthique pour vendre en Europe leurs produits et leurs services. Le Ministère français des Affaires étrangères a publié une recommandation aux entreprises rappelant que les colonies étant illégales : « *il existe des risques liés aux activités économiques et financières dans les colonies israéliennes. Les transactions financières, les investissements, les achats, les approvisionnements ainsi que d'autres activités économiques dans les colonies ou bénéficiant aux colonies, entraînent des risques juridiques et économiques [...].* »

Israël, un État hors-les-lois : BDS, agir pour le droit en tant que citoyen(ne) solidaire

Pour l'éditorialiste progressiste **Gideon Levy** dans les colonnes du journal israélien « *Haaretz* » : « *Tant qu'ils [les dirigeants israéliens] n'ont pas à payer le prix de l'occupation et que les citoyens ne sont pas sanctionnés, ils n'ont aucune raison d'y mettre un terme et même de s'en préoccuper. L'occupation est profondément ancrée au sein d'Israël. Personne n'en est à l'écart, et l'écrasante majorité de la population israélienne souhaite continuer à en profiter. C'est pourquoi seules des sanctions peuvent nous faire prendre conscience de son existence. Oui, je parle des boycotts et des sanctions qui sont largement préférables aux bains de sang.* »

En 2014, le rapporteur spécial du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, Richard Falk, a recommandé que

l'Assemblée générale saisisse la Cour pénale internationale à propos d'Israël, sur des allégations, du crime de guerre de « *colonialisme* », et des crimes contre l'humanité d' « *apartheid* » et de « *nettoyage ethnique* », à l'encontre des Palestiniens(e)s.

172 organisations de la société civile palestinienne ont lancé un appel au Boycott des produits israéliens-au Désinvestissement des entreprises impliquées dans l'économie de l'occupation et des colonies-aux Sanctions contre Israël (BDS) :

- Pour mettre fin à l'occupation et la colonisation
- Pour la reconnaissance des droits fondamentaux des Palestiniens d'Israël et pour une égalité absolue
- Pour l'application du droit inaliénable au retour des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions 194 et 3236 de l'ONU.

Le BDS est une forme d'action fondamentalement non violente, pour mettre fin à l'occupation et permettre la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien. Il prend ainsi modèle sur les luttes pour l'abolition du régime de l'Apartheid en Afrique du sud. Elle a déjà obtenu des succès importants, ainsi la multinationale française Véolia, a annoncé qu'elle abandonnait ses activités dans les colonies d'occupation israéliennes, ceci suite aux milliards d'euro par an qu'elle a perdu en raison de la campagne BDS menée par les militants dans différents pays.

Richard Falk lui-même appelle à renforcer le BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) à l'égard des entreprises qui tirent profit des colonies.

Chacun de nous peut agir auprès d'Orange :

- Signons la pétition pour qu'Orange rompe son partenariat avec Partner, sur <http://www.france-palestine.org/>
- Si vous êtes client de France Télécom Orange, téléphonez au 10 14 (fixe) ou au 39 70 (mobile) ou protestez auprès des agences France Télécom Orange.

À l'initiative de :

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et de sa région/Phalastine Amitié),
L'Association France Palestine Solidarité (AFPS Nord Franche-Comté).

Avec le soutien de :

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP).

En partenariat avec :

L'AMEB (Solidaires Étudiant-e-s 25), les Amis de l'Émancipation Sociale (AES), l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC Besançon), le Centre Culturel Islamique de Franche-Comté (CCIFC), la Cimade (Cimade Besançon), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD 25), la Confédération Générale du Travail (UD-CGT 25 et 70), Europe Écologie Les Verts (EELV Franche-Comté), les Jeunes Communistes (JC 25), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH 25), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP 25), le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA Besançon), le Parti Communiste Français (PCF 25, 39, 70), le Parti de gauche (PG 25 et 90), Réseau Citoyenneté Développement (Récidév Franche-Comté), SOS Racisme (SOS Racisme 25), l'Union des Étudiants Communistes (UEC 25), l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF Franche-Comté).